



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E113182

VALABLE JUSQU'AU 13/07/2024

ÉDITÉ LE 27/05/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURCOING 2011B20628

Siret : 430 098 095 00044

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 42408A

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 159103657x001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 159103657x001

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/02/2024

Entreprise en période d'observation

Raison sociale : PASCAL FONTAINE

205 RUE DE DUNKERQUE
59200 TOURCOING

Téléphone : 03 20 03 81 83

Fax : 06 76 82 18 48

Portable :

Site Internet :

E-mail : catherine@pascal-fontaine.com

Responsabilité légale :

FONTAINE PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / FONTAINE PASCAL
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	05/04/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/04/2022
o Chaudière bois	05/04/2023
o Poêle ou insert bois	05/04/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	15/05/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.